




DATE DE LA DEMANDE:	MOIS	JOUR	ANNÉE	L'origine du retour est sujette au respect des exigences prévues dans la "Resolución Miscelánea Fiscal. De plus, l'acceptation est aussi sujette au fait que le demandeur se présente auprès du concessionnaire.
NOM DE L'AGENCE:				
NOM DE L'AGENT DE VOYAGE:				
COURRIER ÉLECTRONIQUE:				

INFORMATION DU TOURISTE	REMBOURSEMENT
Prénom: _____	Carte de crédit _____
Nom: _____	
Courrier électronique: _____	Nom de la banque _____
Courrier électronique: _____	Carte   
Adresse personnelle: _____	
Code postal et ville: _____	
Pays: _____	Numéro de Passeport: _____
Numéro de téléphone: _____	Pays d'émission: _____
Je suis d'accord avec les termes du verso	Date de sortie du territoire: _____
Signature du touriste _____	Compagnie aérienne ou Maritime (nom et numéro): _____

ADAMANT CORPORATION, S.A. DE C.V.

Cordillera de los Andes 240  
Lomas de Chapultepec, C.P 11000  
México D.F.

CONTACT

**Téléphone:**  
01800.00.NOTAX  
+ 52 (55) 52 02 62 62  
+ 52 (55) 55 20 07 96

**Email:**  
info@moneyback.mx

**www.moneyback.mx**

CONDITIONS GÉNÉRALES RÉGISSANT LE REMBOURSEMENT DE LA TVA ENTRE ADAMANT CORPORATION, S.A. DE C.V. (MONEYBACK) ET LE DEMANDEUR (TOURISTES ÉTRANGERS).

ADAMANT CORPORATION, S.A. à C.V., ci-après MONEYBACK, est mandaté par le gouvernement mexicain sous le numéro SAT.AGRS.CONCESIÓN.002/07-005 pour gérer le remboursement de la TVA aux Touristes Étrangers qui leur a été transféré pour l'acquisition de marchandises et quittent le pays par avion ou par bateau.

Je soussigné, déclare sur l'honneur avoir le statut migratoire de Touriste Étranger, conformément à la Loi générale de la population (Ley General de Población), et remplir toutes les exigences et les règles établies par les normes applicables et que les données mentionnées au recto de ce document sont vraies et comprendre que le traitement de la demande dépendra de sa véracité.

Compte tenu de ce qui précède, MONEYBACK remboursera la somme des suites de l'incitation d'achat concernant les marchandises énumérées au verso de ce document, moins la commission autorisée par le gouvernement mexicain, si et seulement si :

- La marchandise est acquise dans un établissement marchand affilié à MONEYBACK, qui délivre la facture et s'il y a lieu la copie du reçu.
- Le montant minimum de l'achat effectué par voie électronique au moyen d'une carte de crédit étrangères est de mille deux cents pesos mexicains (\$ 1 200 pesos) par établissement et en espèce lorsque la valeur de l'achat ne dépasse pas trois mille pesos mexicains (\$ 3 000 pesos) par touriste.
- La documentation présentée par le demandeur sera vérifiée et si nécessaire validée par le personnel de MONEYBACK, qui conservera une copie de celle-ci en TOUTE CONFIDENTIALITÉ.
- Aussi, le Touriste Étranger accepte et autorise le personnel MONEYBACK à vérifier ou valider physiquement les produits figurant au recto de ce document et le cas échéant, veiller à sa sortie du territoire national.
- Le Touriste Étranger déclare que la marchandise pour laquelle le remboursement est demandé est en voie de sortie du territoire national et qu'il est obligé de l'emporter à l'étranger avec lui, afin de ne pas commettre un délit de contrebande.
- Le Touriste Étranger accepte que le remboursement pour incitation d'achat lorsque celui-ci est convenu par voie électronique, sera transféré par MONEYBACK au plus tard dans un délai de 45 jours naturels à compter de la date de réception de la demande, remboursement qui sera déposé sur le compte indiqué à cet effet, libérant MONEYBACK de toute responsabilité pour tout retard ou toute illégitimité si l'information fournie est incorrecte ou fautive.
- En cas de litige, seules les Lois Mexicaines seront applicables et les tribunaux de la ville de Mexico, District fédéral, seront seuls compétents, renonçant ainsi à saisir toute autre juridiction ou invoquer les lois de leur pays d'origine.

